

Ensemble, responsables et volontaires

Agriculteurs, en tant que professionnels, vous êtes **responsables de la gestion de vos déchets**. Le brûlage ou l'enfouissement des films agricoles usagés sont interdits. En rapportant vos plastiques usagés, vous êtes en conformité avec la réglementation et vous participez aux démarches de progrès engagées par toute la profession agricole.

Ces collectes s'inscrivent dans le cadre de l'organisation nationale de gestion des produits de l'agro-fourriture en fin de vie, gérée par ADIVALOR.



Contribue au recyclage

Le pictogramme APE signifie que le metteur en marché du produit contribue au financement de la collecte et de la valorisation des films usagés.

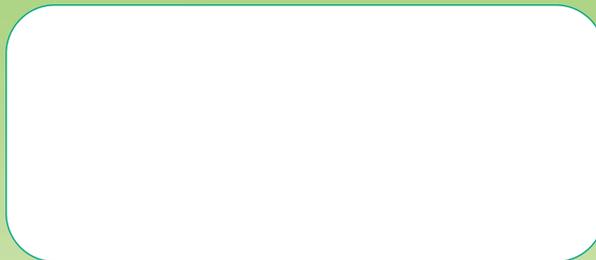
Les fabricants de films, réunis dans la commission Agriculture, Plastique et Environnement du Comité des Plastiques en Agriculture, sont à l'initiative de cette démarche volontaire et exemplaire.



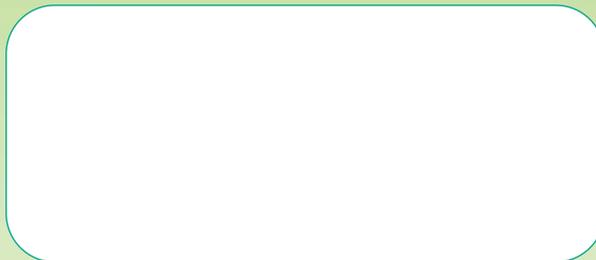
Ce programme de collecte a été mis en place par les fabricants (CPA), les distributeurs et utilisateurs de films plastiques en agriculture avec l'appui des chambres d'agriculture, de l'ADEME et les autres professionnels de la plasticulture en France.

Retrouvez l'intégralité des informations sur le site
www.adivalor.fr

Pour plus de renseignements, contactez votre
conseiller habituel !



Informations collectées



ADIVALOR

LE CAT SUD – 68 cours Albert Thomas – 69371 Lyon cedex 08
tél. 04.72.68.93.80 – email : infos@adivalor.fr
www.adivalor.fr

Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France, INVIVO), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.

Films agricoles usagés

- ensilage,
- enrubannage,
- bâtiments d'élevage



Eleveur recycleur !

Un engagement éco-responsable : ce dépliant est imprimé dans un souci de protection de l'environnement du choix du papier au procédé d'impression, en passant par les encres - septembre 2013

Je mets le litre à ma mère... 490 381 050 ACS LYON



ADIVALOR

Pour bénéficier du service de collecte



Vous êtes exploitant ou utilisateur professionnel. Vos films doivent être nettoyés, pliés, roulés et ficelés. Contactez votre distributeur ou l'organisme partenaire de la filière ADIVALOR sur votre secteur pour connaître ses dates et conditions de collecte (liste des partenaires consultable sur internet : www.adivalor.fr)

Ensemble, recyclons

Tout les films nettoyés seront recyclés pour un grand nombre d'applications : sacs poubelles, films pour la construction, films d'ensilage, etc.

Le saviez-vous ?

Avec 100 kg de bâches plastiques recyclées, on fabrique 650 sacs poubelles de 100 litres.



Le recyclage permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer à des économies d'énergie et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. En rapportant vos films plastiques usagés, vous participez activement au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

! Seront refusés :

- Les films mélangés avec d'autres catégories de films
- Les films mélangés avec d'autres plastiques usagés (ficelles, filets, tubes) ou d'autres matériaux (pièces de bois, ferraille, pneus, etc).



Les bons gestes pour bien recycler

Attention : ne pas mélanger les différentes classes de films entre elles !



Ensilage

Films de classe D

La préparation de la bêche d'ensilage en vue de la collecte peut-être envisagée dès le début de la consommation de l'ensilage

Après utilisation, les films sont :

- Posés bien à plat
- Coupés en deux, dans le sens de la largeur
- Balayés de toute souillure
- Pliés ou roulés
- et ficelés



Enrubannage

Films de classe E

Dès la destruction de la balle, le film est :

- Séparé du fourrage
- Plié de la manière la plus dense possible
- Stocké dans les saches Adivalor transparentes, ficelées lorsqu'elles sont remplies
- En attendant la collecte, les films usagés ainsi préparés sont stockés à l'abri des intempéries, sur une palette



ASTUCE

Le stockage sur palette maintient les films au sec.

Gestion des sous-couches

Sous couche translucides
40 microns polyéthylène

- Avec le film de couverture



Sous couche polyamide

- Ne pas mélanger. Demander des sacs de collecte bleus à votre distributeur

